



**CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX 91 - 92 - 78
CADETS – JUNIORS - SENIORS
MASCULIN – FEMININ**

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023
(09h00-19h00)

**GYMNASE DES MARES YVON
Place Léonard de Vinci
91240 ST MICHEL-SUR-ORGE**

Date limite d'inscription : 05 novembre 2023

PLASTRONS électroniques DAEDO GEN 2 (pitaines GEN 2) cadets , juniors , séniors

INSCRIPTIONS DES COACHS, COMBATTANTS ET ARBITRES

Les clubs auront inscrit leurs combattants et coaches au plus tard le **05 NOVEMBRE 2023** sur le site www.martial.events et acquittés des frais d'inscriptions, soit 12 € par coaches et par combattants.

Attention : les qualifiés d'office aux prochains Championnat de France (Cf. liste sur le site de la FFTDA) souhaitant participer au championnat départemental perdront de facto leur place aux France et devront effectuer le cursus classique de qualification être dans les quotas de leur département, puis de leur région)

Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les professeurs y veilleront (Tenue pour la compétition : pantalon gris, chemise blanche, cravate, veste verte ou bleue marine, chaussures blanches TKD ou de sport).
Age minimum pour exercer la fonction de juge : 12 ans

PESEES ET ACCREDITATIONS :

Accréditations :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées, et après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations.

NOTA : non acceptées les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

Pesées 91:

Elles se dérouleront le **SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023:**

Lieu : Gymnase des Mares Yvon, Place Léonard de Vinci 91240 St Michel sur Orge, de 15h30 à 17h30

Pesées 92:

Elles se dérouleront le **SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023:**

Lieux : - 10 rue de Bièvre 92140 Clamart, 10h00 à 12h00

- 103 avenue de la Redoute 92600 Asnières-sur-Seine, 10h00 à 13h00

Pesées 78:

Elles se dérouleront le **SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023:**

Lieu : Gymnase Broutsal 6 avenue Ludwig Van Beethoven 78190 Trappes, de 14h00 à 15h00

Rappel :

La pesée se fera après présentation du passeport sportif et les étiquettes d'accréditation seront remises aux combattants après vérification de la pièce d'identité Française en cours de validité.

IMPORTANT : Les combattants qui se présenteront à la pesée avec un poids inférieur au poids de leur catégorie d'inscription seront immédiatement disqualifiés. Seul un poids supérieur au poids maximum dans leur catégorie est accepté (excepté pour les seniors). Dans ce cas, selon le poids affiché sur la balance, les compétiteurs seront inscrits éventuellement dans une catégorie supérieure.

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours, autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif,
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international ou certificat de nationalité délivré par le Procureur de la République attestant exclusivement de la nationalité française

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours apposé sur le passeport sportif.
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES LE 05 NOVEMBRE 2023

COMPETITION

8 aires de combat de 10 m x 10 m.

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison.

07h30 :	Ouverture au public	08h30 :	Informations aux compétiteurs
08h00 :	Briefing arbitres	09h00 :	Début de la compétition
08h15 :	Briefing coachs	19h00 :	Fin prévisionnelle de la compétition

CATEGORIES

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr)

Attention

Sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :

- 1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface
(Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- 2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

REGLES DE LA COMPETITION

Cf. règlements FFTDA (www.fft-da.fr) en date de septembre 2023

Dans chaque catégorie :

- La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur
- La 4^{ème} place sera attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le 2^{ème}

Quotas

- 91 : Selon le quota pour la saison 2023/2024, les 4 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat régional
- 92 : Selon le quota pour la saison 2023/2024, les 3 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat régional
- 78 : Selon le quota pour la saison 2023/2024, les 2 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat régional

Durée des combats « Best Of 3 » :

- Cadet 3 x 1mn avec 30s de repos
- Junior/Senior 3 x 2mn avec 1mn de repos

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour même de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- **Afin d'être en conformité avec les lois en vigueur, les athlètes, coachs et arbitres devront se présenter tête nue pour accéder aux aires de combats et sur le podium pour la remise des médailles. Il n'y aura aucunes exceptions.**
- Seuls les compétiteurs, coachs, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite et doivent se présenter tête nue sous le casque sur l'aire de combat.
- Les coachs se présenteront en survêtement et chaussures de sport et doivent être majeurs. Ils devront se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau.



L'organisation se réserve le droit de modifier les caractéristiques de la compétition.



INSCRIPTIONS DES QUALIFIE(E)S AUX CHAMPIONNATS ET COUPE ILE DE FRANCE

- Elles se feront directement sur le site martialevents sur la page du Championnat Régional organisé par la LIFTDA.
- Le nombre de qualifiés pour les championnats est spécifique à chaque département selon les quotas.